



**HAL**  
open science

## **Le paysage urbain de Rome chez Cassiodore : une christianisation passée sous silence**

Valérie Fauvinet-Ranson

### ► **To cite this version:**

Valérie Fauvinet-Ranson. Le paysage urbain de Rome chez Cassiodore : une christianisation passée sous silence. C. Witschel et R. Behrwald. Rom in der Spätantike. Historische Erinnerung im städtischen Raum, 51, Franz Steiner Verlag, p. 139-151, 2012, Habes (Heidelberger Althistorische Beiträge und Epigraphische Studien), 978-3-515-09445-0. <hal-02502121>

**HAL Id: hal-02502121**

**<https://hal.parisnanterre.fr/hal-02502121v1>**

Submitted on 21 Jan 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-SA 4.0 - Attribution - Non-commercial use - ShareAlike - International License

## LE PAYSAGE URBAIN DE ROME CHEZ CASSIODORE: UNE CHRISTIANISATION PASSÉE SOUS SILENCE

Valérie FAUVINET-RANSON (Université de Paris X-Nanterre)

Quand les organisateurs m'ont proposé d'intervenir dans le cadre du premier thème de ce Colloque („Rome dans l'antiquité tardive et sa perception païenne“), j'ai été surprise, puisque ni Cassiodore ni le début du VI<sup>e</sup> siècle ne sont païens, et mon premier mouvement fut de me proposer plutôt pour le cinquième thème („Le paysage de Rome dans l'antiquité tardive entre conservation et désagrégation“). En effet, c'est exactement le sujet auquel est consacré un chapitre important de ma thèse, parue aux éditions Edipuglia de Bari, sous le titre de *Decor ciuitatis, decor Italiae. Monuments, travaux publics et spectacles au VI<sup>e</sup> siècle d'après les Variae de Cassiodore*,<sup>1</sup> puisque les *Variae*, recueil de correspondance de chancellerie, sont riches d'allusions à des édifices publics de l'ancienne capitale. Dans un second temps, je me suis ravisée, après avoir constaté que le thème qu'on me proposait me fournissait une problématique et l'occasion de suivre une piste que je n'avais pas eu le loisir de creuser dans ce livre.

Certes Cassiodore n'est pas païen. Il ne cherche pas non plus, à l'inverse de son contemporain Procope, à collecter et à rapporter soigneusement les détails témoignant de la survie du paganisme à Rome. En effet, l'historien de la guerre gothique de Justinien évoque la réouverture clandestine, par des païens, des portes du temple de Janus parfaitement conservé, durant le siège subi par Bélisaire et mené par le Goth Vitigès, en 537/38;<sup>2</sup> il raconte aussi une anecdote survenue sur le Forum de la

1 FAUVINET-RANSON 2006.

2 Prok. BG 5, 25, 18–25: τότε και τοῦ Ἰάνου νεῶ τὰς θύρας τῶν τινες Ῥωμαίων βιασάμενοι ἀνακλίνειν λάθρα ἐπειράσαντο. ὁ δὲ Ἰανὸς οὕτως πρῶτος μὲν ἦν τῶν ἀρχαίων θεῶν, οὐς δὴ Ῥωμαῖοι γλώσσει τῇ σφετέρῃ Πένατες ἐκάλουν. ἔχει δὲ τὸν νεῶν ἐν τῇ ἀγορᾷ πρὸ τοῦ βουλευτηρίου ὀλίγον ὑπερβάντι τὰ Τρία Φάτα. οὕτω γὰρ Ῥωμαῖοι τὰς Μοίρας νενομίκασι καλεῖν. ὅ τε νεῶς ἅπας χαλκοῦς ἐν τῷ τετραγώνῳ σχήματι ἔστηκε. τοσοῦτος μέντοι, ὅσον τὸ ἄγαλμα τοῦ Ἰάνου σκέπειν. ἔστι δὲ χαλκοῦν οὐχ ἦσσαν ἢ πηχῶν πέντε τὸ ἄγαλμα τοῦτο, τὰ μὲν ἄλλα πάντα ἐμφορῆς ἀνθρώπων, διπρόσωπον δὲ τὴν κεφαλὴν ἔχον. καὶ τοῖν προσώποιν θάτερον μὲν πρὸς ἀνίσχοντα, τὸ δὲ ἕτερον πρὸς δύοντα ἦλιον τέτραπται. θύραι τε χαλκαὶ ἐφ' ἐκατέρῳ προσώπῳ εἰσίν, ἃς δὴ ἐν μὲν εἰρήνῃ καὶ ἀγαθοῖς πράγμασιν ἐπιτίθεσθαι τὸ παλαιὸν Ῥωμαῖοι ἐνόμιζον, πολέμου δὲ ἐσφίον ὄντος ἀνέφγον. ἐπεὶ δὲ τὸ Χριστιανῶν δόγμα, εἴπερ τινὲς ἄλλοι, Ῥωμαῖοι ἐτίμησαν, ταύτας δὴ τὰς θύρας οὐκέτι οὐδὲ πολεμοῦντες ἀνέκλινον. ἀλλ' ἐν ταύτῃ δὴ τῇ πολιορκίᾳ τινὲς τὴν παλαιάν, οἶμαι, δόξαν ἐν νῶ ἔχοντες ἐγκεχειρήκασι μὲν αὐτὰς ἀνοιγνύναι λάθρα, οὐ μέντοι παντάπασιν ἰσχυσαν, πλὴν γε δὴ ὅσον μὴ ἐς ἀλλήλας, ὥσπερ τὸ πρότερον, μεμυκέναι τὰς θύρας. καὶ ἔλαθόν γε οἱ τοῦτο δρᾶν ἐγκεχειρηκότες. ζήτησις δὲ τοῦ ἔργου οὐδεμία ἄτε ἐν μεγάλῳ θορύβῳ ἐγεγόνει, ἐπεὶ οὔτε τοῖς ἀρχοῦσιν ἐγγώσθη, οὔτε ἐς τὸ πλῆθος, ὅτι μὴ ἐς ὀλίγους κομίδῃ, ἤλθεν. “En ce temps-là, quelques

Paix quelques années auparavant, sous le règne d'Athalaric (526–534), petit-fils et successeur de Théodoric, anecdote interprétée comme un présage par un Etrusque.<sup>3</sup> Ces deux passages montrent à quel point la commémoration du paganisme, voire sa survie, sont liées aux lieux païens de Rome, à leur persistance dans le paysage urbain, indépendamment de la question de l'état du Temple de la Paix, qui est controversée.<sup>4</sup> Une telle connexion entre le paganisme et ses lieux n'est jamais établie par Cassiodore. Pour autant, sous la plume de ce chrétien convaincu, la Rome qui transparaît dans les *Variae* n'est pas chrétienne, nous allons le voir.

A la lecture des *Variae*, une constatation frappante s'impose: les églises et basiliques chrétiennes de Rome sont absentes du recueil et un examen plus systéma-

Romains essayèrent secrètement d'ouvrir les portes du temple de Janus en les forçant. Ce Janus était le premier de ces dieux anciens que les Romains appelèrent Pénates dans leur langue. Il a un temple sur le Forum, devant la curie, un peu au-delà des *Tria Fata*: c'est ainsi en effet que les Romains ont coutume d'appeler les Moires. Le temple, entièrement de bronze, a une forme carrée et des dimensions suffisant juste à abriter la statue de Janus. Cette statue de bronze ne mesure pas moins de cinq coudées et elle est toute entière d'apparence humaine, sauf la tête, qui a deux visages, dont l'un est tourné vers le levant, l'autre vers le couchant. Il y a, en face de chaque visage, des portes de bronze, que les anciens Romains avaient coutume de fermer en temps de paix et de prospérité et qu'ils ouvraient quand ils étaient en guerre. Mais après que, comme certains autres, ils eurent commencé à honorer la doctrine chrétienne, ils n'ouvrirent plus ces portes même en temps de guerre. Durant ce siècle pourtant, certains, se souvenant, je pense, de l'ancienne croyance, entreprirent secrètement de les ouvrir: ils ne le purent pas complètement, mais ils firent du moins en sorte que les portes ne fussent plus fermées l'une contre l'autre comme avant. Et ce qu'ils avaient entrepris de faire passa inaperçu. Il n'y eut aucune enquête sur cette action accomplie durant une période de grande confusion, puisque les autorités ne le surent pas et que cela ne parvint pas aux oreilles de la multitude, mais revint seulement à quelques-uns". Traduction personnelle, comme les suivantes.

- 3 Prok. BG 8, 21, 15–16: ἕνα δὲ ταῦρον ἔφη τῶν τηρικᾶδε παριόντων εὐνοῦχον τῆς τε ἀγέλης ἀπολειπόμενον καὶ ταύτης δὴ τῆς κρήνης ἐπιβατεῦσαντα καθύπερθεν βοῶς τοῦ χαλκοῦ στήναι. τύχη δὲ τι παριόντα τινά, Τοῦσον γένος, κομιδῆ ἄγροικον δόξαντα εἶναι, ξυμβάλλοντα τὸ ποιούμενον φάσαι (εἰσὶ γὰρ μαντικοὶ καὶ ἐς ἐμὲ Τοῦσκοι) ὡς εὐνοῦχος ποτε καταλύσει τὸν ἄρχοντα Ἰώμης. "Il disait que l'un des bœufs qui passaient à ce moment-là, s'étant écarté du troupeau, monta sur cette fontaine et se tint au-dessus de la vache de bronze; qu'un homme originaire d'Etrurie, d'apparence tout à fait rustique et passant par hasard, interpréta ce fait et dit (les Etrusques sont en effet devins encore de nos jours) qu'un eunuque renverserait celui qui régnait sur Rome". Sur le Forum de la Paix avait été placée la vache de Myron; l'eunuque est Narsès.
- 4 Prok. BG 8, 21, 11–12: διὰ τῆς ἀγορᾶς, ἣν Φόρον Εἰρήνης καλοῦσι Ἱωμαῖοι. ἐνταῦθα γὰρ πη ὁ τῆς Εἰρήνης νεὸς κεραυνόβλητος γενόμενος ἐκ παλαιοῦ κείται. "à travers la place que les Romains appellent forum de la Paix, où se trouve en effet le temple de la Paix frappé jadis par la foudre". Son état est indéterminé puisqu'on peut lire la mention de la foudre comme anecdotique ou comme une cause de ruine, ce que font, par exemple, COARELLI 1994, 89 et, plus récemment, LA ROCCA 2001, 202. LUSUARDI SIENA 1984, 511 va jusqu'à dire que le troupeau de vaches, dont Procope mentionne le passage, paît sur l'emplacement du temple, ce qui semble excessif. Les fouilles de la fin du XXe siècle, menées sur une partie de la place, ont montré qu'au IVe s. l'ensemble a été réaménagé à des fins utilitaires, probablement pour servir de marché. Le démantèlement de l'ancien complexe n'aurait cependant pas été complet et la décoration, composée de statues sur leur base et de fontaines, aurait été au moins partiellement conservée sur ce forum, cf. ROZZI 2001, 241–243; GHILARDI 2006. Voir aussi B. BRENK, dans ce volume xxx.

tique confirme cette remarque, valable aussi pour les autres villes évoquées. Seule la basilique St-Pierre est nommée, comme le lieu où l'on doit afficher une décision royale qui renforce un sénatus-consulte interdisant les pratiques vénales et le *profanus ambitus* lors de l'élection des papes:<sup>5</sup>

Mais, afin que notre bienfait princier s'imprime sur les temps présents et à venir, nous prescrivons que nos constitutions ainsi que le sénatus-consulte soient gravés avec soin sur des plaques de marbres et soient placés, pour témoigner publiquement, devant l'atrium du bienheureux apôtre Pierre: c'est en effet un lieu digne de contenir aussi bien la récompense glorieuse attribuée par nous que les décrets louables du très magnifique Sénat.

En revanche, Cassiodore mentionne les temples, une seule fois, parmi les édifices de Rome qui sont victimes de déprédations:<sup>6</sup>

Il paraît que des temples aussi et des édifices publics, que nous avons concédés à de multiples requêtes de restauration, ont plutôt été acquis pour la démolition.

Il est intéressant de noter qu'il est question de leur restauration et que le roi s'indigne des destructions. Cassiodore mentionne par ailleurs le Capitole, comme l'une des merveilles de la Ville:<sup>7</sup>

Voir le forum de Trajan, même avec régularité, est un émerveillement; gravir les hauteurs capitoline, c'est avoir vu les trouvailles humaines surpassées. Mais peut-on vivre grâce à ces édifices? La santé du corps en tire-t-elle une quelconque délectation qui la revigore? Dans les quueducs de Rome au contraire, l'un et l'autre sont privilégiés.

Il procède du reste de la même manière pour Ravenne: il ne fait aucune mention d'église ni de baptistère, alors que leur construction constitue, on le sait, la part la plus importante de l'œuvre éditiltaire de Théodoric dans cette ville, notamment les églises St-Apollinaire-le-neuf et S. Andrea dei Goti;<sup>8</sup> mais il évoque avec admiration une basilique d'Hercule, qui n'est pas localisée et pour la décoration de laquelle il ordonne de faire venir des marbriers de Rome:<sup>9</sup>

5 Cassiod. var. 9, 16: *Verum ut principale beneficium et praesentibus haereat saeculis et futuris, tam definita nostra quam senatus consulta tabulis marmoreis praecipimus decenter incidī et ante atrium beati Petri apostoli in testimonium publicum collocari: dignus enim locus est, qui et gloriosam mercedem nostram et senatus amplissimi laudabilia decreta contineat.* Le roi présente, au début du texte, son décret comme une récompense accordée à l'initiative prise par le Sénat. Le texte est celui de MOMMSEN 1894.

6 Cassiod. var. 3, 31, 4: *Templa etiam et loca publica, quae petentibus multis ad reparationem contulimus, subversioni fuisse potius mancipata.*

7 Cassiod. var. 7, 6, 1: *Traiani forum vel sub assiduitate videre miraculum est, Capitolia celsa conscendere hoc est humana ingenia superata vidisse. Sed numquid per ea vivitur aut corporis salus aliqua inde delectatione recreatur? In formis autem Romanis utrumque praecipuum est.*

8 Cf. CIL XI 280, inscription de dédicace de St-Apollinaire; et les monogrammes des chapiteaux de S. Andrea; voir DEICHMANN 1976, 326–329.

9 Cassiod. var. 1, 6, 2: *Quapropter in Ravennati urbe basilicae Herculis amplum opus aggressi, cuius nomini antiquitas congrue tribuit, quicquid in aula praedicabili ammiratione fundavit, magnitudini tuae studiosissime delegamus, ut secundum brevem subter annexum de Vrbe nobis marmorarios peritissimos destinatis, qui eximie divisa coniungant, ut venis colludentibus illigata naturalem faciem laudabiliter mentiantur. De arte veniat, quod vincat naturam: discolora crusta marmorum gratissima picturarum varietate texantur, quia illud est semper in pre-*

Pour ce, comme nous avons entrepris, dans la ville de Ravenne, les vastes travaux de la basilique d'Hercule, un nom auquel les Anciens ont justement attribué tout ce qui fut édifié dans une cour qui mérite l'admiration, nous confions, avec toutes nos recommandations, le soin à Ta Grandeur de nous envoyer de la Ville, conformément au registre ci-joint, les marbriers les plus experts à savoir remarquablement associer des fragments, de manière que ceux-ci, une fois raccordés par le jeu des veines, imitent à s'en récrier l'aspect naturel.

On conviendra que ce paradoxe est troublant. Il ne faut évidemment pas aller jusqu'à dire que la vision de Rome de Cassiodore est païenne: en effet, les mentions de temples, on l'a vu, sont anecdotiques; et quand il parle de statues, à plusieurs reprises et assez longuement, il mentionne des statues d'éléphants placées le long de la *via sacra*,<sup>10</sup> des représentations de grands personnages du passé, des statues équestres,<sup>11</sup> mais il évite soigneusement d'évoquer celles qui figurent des divinités et il reste dans le vague à leur sujet.

*tium, quod ad decorem fuerit exquisitum.* On ignore s'il s'agit d'une restauration ou d'une construction. Sur ce texte, cf. KENNEL 1994, qui propose une traduction suivie d'un commentaire comprenant une réflexion sur l'idéologie herculéenne; et FAUVINET-RANSON 2006, 49–52.

- 10 Cassiod. var. 10, 30: *Relationis vestrae tenore comperimus in via sacra, quam multis superstitionibus dicavit antiquitas, elefantos aeneos uicina omnimodis ruina titubare, et qui solent in carnali substantia supra millenos annos vivere, occasum videantur proximum in simulacris aeris sustinere.* “La teneur de votre rapport nous a appris que, sur la voie Sacrée que les Anciens consacrèrent à de multiples superstitions, des éléphants de bronze chancellent sous l'effet d'une ruine les menaçant de toutes les manières: on verrait subir la mort très prochaine de leurs représentations de bronze ceux qui, en chair et en os, vivent d'ordinaire plus de mille ans!”
- 11 Cassiod. var. 7, 13, 2–3: *Videbit profecto meliora quam legit, pulchriora quam cogitare potuit, statuas illas, auctorum suorum scilicet adhuc signa retinentes, ut quamdiu laudabilium personarum opinio superesset, tamdiu et similitudinem vivae substantiae imago corporis custodiret: conspiciet expressas in aere venas, nisu quodam musculos tumentes, nervos quasi gradu tensos et sic hominem fusum in diversas similitudines, ut credas potius esse generatum. Has primum Tusci in Italia invenisse referuntur, quas amplexa posteritas paene parem populum urbi dedit quam natura procreavit. Mirabitur formis equinis signa etiam inesse fervoris. Crispatis enim naribus ac rotundis, constrictis membris, auribus remulsis credet forsitan cursus appetere, cum se metalla noverit non movere.* “Il verra assurément des œuvres meilleures qu'il ne l'a lu, plus belles qu'il n'a pu l'imaginer, ces statues qui, à coup sûr, conservent jusqu'à nous la marque de leurs auteurs, si bien qu'aussi longtemps qu'a survécu la bonne opinion des personnages, le reflet de leur être vivant fut aussi sauvegardé par cette réplique de leur corps. Il contempera les veines saillantes dans le bronze, les muscles contractés par l'effort, les nerfs comme tendus par la marche et l'homme si bien moulé pour refléter ses diverses attitudes qu'on le croirait plutôt de chair. Les Etrusques les premiers, raconte-t-on, inventèrent en Italie les statues qui, accueillies par la postérité, ont été données à la Ville en un peuple presque égal à celui qu'a créé la nature. Il admirera aussi de trouver dans les sculptures de chevaux la marque de leur fougue. Devant leurs naseaux frémissants et dilatés, leurs membres ramassés, leurs oreilles couchées, il s'imaginera peut-être qu'ils s'apprêtent à galoper, tout en sachant le matériau immobile”.
- Cassiod. var. 7, 13, 1: *Si clausis domibus ac munitis insidiari solet nequissimum votum, quanto magis in Romana civitate videtur illici, qui in plateis pretiosum reperit quod possit aufferri? Nam quidam populus copiosissimus statuarum, greges etiam abundantissimi equorum, tali sunt cautela servandi, quali et cura videntur affixi, ubi, si esset humanis rebus ulla consideratio, Romanam pulchritudinem non vigiliae, sed sola deberet reverentia custodire.* “Si la convoitise très néfaste a coutume de s'attaquer aux demeures bien closes et défendues, combien plus, à l'évidence, est tenté celui qui trouve sur les places de la cité de Rome un trésor facile à enle-

La liste des monuments de Rome cités dans les *Variae* est instructive, qu'ils soient évoqués d'un mot ou qu'ils fassent l'objet de tout un développement: égouts, aqueducs, forum de Trajan, amphithéâtre Flavien, *Circus Maximus*, théâtre de Pompée, thermes (non nommés), remparts, Capitole et temples, statues, Curie, *via sacra*, portiques en général et *porticus curva*, *horrea* publics et moulins.<sup>12</sup> C'est là la Rome des catalogues régionnaires du IV<sup>e</sup> siècle, que nous connaissons par la *Notitia regionum Urbis XIV* et par le *Curiosum Urbis regionum XIV*, dressés avant la christianisation du paysage urbain de Rome.

Ces catalogues ont en effet traversé les siècles jusqu'à l'époque de Cassiodore, comme en témoignent, en 449, la liste introduite par Polemius Silvius dans son *Laterculus*,<sup>13</sup> puis, en 546, l'inventaire attribué à tort à Zacharias de Mytilène.<sup>14</sup> Ces deux derniers textes, qui ont pour origine les premiers, n'ont pas tenu compte des changements advenus à Rome, ni des ruines et destructions dues au passage du temps, aux trois sacs de 410, 455 et 472, aux inondations (398 et 411), aux tremblements de terre et aux démolitions des récupérateurs. Ils n'ont pas non plus pris acte des mutations, comme la disparition des combats de gladiateurs, sans doute accompagnée d'une désaffectation des *ludi*, de l'abandon du culte païen, qui a eu des répercussions sur les temples, et enfin de l'adoption officielle du christianisme, traduite matériellement par la construction d'églises et de basiliques. Le pseudo-Zacharias se contente de signaler qu'il existe vingt-quatre églises.<sup>15</sup>

Un bon exemple du décalage entre ces inventaires et la réalité du paysage urbain est le cas des camps, des *castra*: ils sont encore mentionnés par le texte attribué à Zacharias, alors que les *castra equitum singularium* ont disparu depuis le IV<sup>e</sup> siècle, remplacés par la basilique St-Jean de Latran et par celle des Sts-Marcellin-et-Pierre, après la défaite de Maxence au côté duquel les *equites singulares* avaient combattu.<sup>16</sup> Quant aux *castra peregrinorum* du Caelius, ils auraient, d'après les

ver? Il faut en effet conserver ce peuple, en quelque sorte, très abondant de statues, ainsi que ces troupeaux très fournis de chevaux, avec une attention égale au soin avec lequel ils ont à l'évidence été fixés, quand la beauté de Rome, s'il y avait la moindre considération pour les œuvres humaines, ne devrait pas être gardée par des sentinelles, mais par le seul respect".

12 Egouts: Cassiod. var. 3, 30; aqueducs et forum de Trajan: 7, 6; amphithéâtre: 5, 42, 5; *Circus Maximus*: 3, 51; théâtre de Pompée: 4, 51; thermes: 7, 6, 3 et 11, 39, 2; remparts: 11, 39, 2; Capitole: 7, 6, 1; temples: 3, 31, 4; statues: 7, 13 et 15; 10, 30; Curie: 6, 16, 3; 9, 7, 2 et 25, 3; *via sacra*: 10, 30; portiques: 7, 15, 3 et *porticus curva*: 4, 30; *horrea*: 3, 29; moulins: 11, 39, 2.

13 Edition de MOMMSEN: MGH AA IX p. 545–546.

14 Le texte nous a été conservé en syriaque. Pour une traduction, voir JORDAN 1907, 575, texte latin de Vat. Lat. 3321; ou HAMILTON/BROOKS 1899 ou BROOKS 1924; ou FIGANIOL 1964: Michel le Syrien, Chronique 9, 29 (traduction de CHABOT 1899–1924). Pour une comparaison de différentes versions, y compris celle de Polemius Silvius, voir FAUVINET-RANSON 2006, 228–232 et 451–453.

15 *Ecclesiae apostolorum beatorum catholicorum XXIV*. A Constantinople, il en va tout autrement puisque les églises sont recensées parmi les autres monuments dans le catalogue de la ville de l'époque de Théodose II: *Vrbs Constantinopolitana noua Roma* (RIESE 1878, 133–139), vraisemblablement parce que la nouvelle capitale a d'emblée été chrétienne et que son paysage n'a pas existé sans église. Sur les régionnaires de Rome, cf. CHASTAGNOL 1996, et sur celui de Constantinople, *ibid.*, 189–190.

16 PANI ERMINI 2001, 259 et 269. CHASTAGNOL 1996, 187 montre que les régionnaires ne sont

fouilles récentes, été abandonnés et enterrés dans les premières décennies du Ve s., peut-être à la suite du sac d'Alaric.<sup>17</sup> Et sur leur emplacement a ensuite été élevée l'église S. Stefano Rotondo, à la fin du Ve siècle. Cassiodore, lorsqu'il ignore les églises, se place dans la même lignée, même s'il est plus à jour, comme nous le verrons un peu plus loin.

La référence à des catalogues est presque explicite dans le texte des *Variarum* consacré à l'architecte chargé des monuments de Rome. Cassiodore y affirme que les sept merveilles du monde sont surpassées par les merveilles de Rome:<sup>18</sup>

Les chroniqueurs des siècles passés rapportent que sept merveilles architecturales seulement ont été attribuées au monde: le temple de Diane à Ephèse, le très beau monument du roi Mausole dont, à leur tour, les mausolées tirent leur nom; à Rhodes, la statue de bronze du Soleil, qui est appelée Colosse; la représentation du Jupiter d'Olympie, que Phidias, le premier des artistes, sculpta avec un goût extrême en ivoire et en or; le palais de Cyrus, roi des Mèdes, que Memnon édifia au moyen d'une technique fastueuse, en cimentant les pierres par de l'or; les murs de Babylone, que la reine Sémiramis construisit en briques cuites de soufre et de fer; les pyramides d'Égypte, dont l'ombre se consume en son état, de telle sorte qu'on ne la voit nulle part déborder les limites de la construction. Mais qui pensera que ces monuments gardent le premier rang, quand il aura contemplé tant de merveilles stupéfiantes dans une seule ville? Ils n'ont été honorés que parce qu'ils ont précédé les autres dans le temps et qu'aux époques primitives, tout ce qui surgissait de neuf était justement réputé remarquable par les propos humains. Mais à présent, on ne mentirait pas si l'on affirmait que Rome toute entière est une merveille.

Or, son énumération des sept merveilles du monde est très proche de trois autres textes antérieurs, la fable 223 d'Hygin,<sup>19</sup> le chapitre 8 de l'Aide-mémoire d'Ampe-lius<sup>20</sup> et l'appendice de Vibius Sequester<sup>21</sup> qui recensent les mêmes merveilles.<sup>22</sup>

déjà plus à jour au moment de leur rédaction – sous les fils de Constantin, avant 357, pour la *Notitia*; à l'époque de Valentinien Ier et de ses fils pour le *Curiosum* (ibid. 184) –, parce qu'ils mentionnent les cohortes prétoriennes, supprimées en 312 par Constantin, et quatre cohortes urbaines, au lieu de trois à partir de 317; il en déduit que la *Notitia* est une reprise d'un document antérieur du même type, avec une mise à jour incomplète (absence également de la muraille d'Aurélien: ibid. 187–188).

17 Sac qui semble les avoir saccagés, mais non détruits: PAVOLINI 1993, 57–58 et PAVOLINI 2001, 616.

18 Cassiod. var. 7, 15, 4–5: *Ferunt prisci saeculi narratores fabricarum septem tantum terris adtributa miracula: Ephesi Dianae templum; regis Mausoli pulcherrimum monumentum, a quo et mausolea dicta sunt; Rhodi solis aeneum signum, quod colossus vocatur; Iovis Olympici simulacrum, quod Phidias primus artificum summa elegantia ebore auroque formavit; Cyri Medorum regis domus, quam Memnon, arte prodiga illigatis auro lapidibus fabricavit; Babyloniae muri, quos Samiramis regina latere cocto sulphure ferroque construxit; pyramides in Aegypto, quarum in suo statu se umbra consumens ultra constructionis spatia nulla parte respicitur. Sed quis illa ulterius praecipua putabit, cum in una urbe tot stupenda conspexerit? Habuerunt honorem, quia praecesserunt tempore et in rudi saeculo quicquid emersisset novum, per ora hominum iure ferebatur eximium. Nunc autem potest esse veridicum, si universa Roma dicatur esse miraculum.*

19 Pour le texte, voir BORIAUD 1997.

20 Ed. ARNAUD-LINDET 1993. Cf., en annexe 2 de son volume (pp. 93–96), un tableau synoptique de ces quatre textes portant sur les sept merveilles, qui met bien en évidence leur similitude.

21 RIESE 1878, 159.

22 Tous omettent les jardins suspendus de Babylone ou le Phare d'Alexandrie, mentionnés dans

C'est pourquoi a été émise l'idée d'une dépendance commune de ces quatre passages envers une même source initiale, qui serait les *Hebdomades* perdues de Varron.<sup>23</sup> Quant aux merveilles de Rome, que Cassiodore n'énumère pas, elles sont recensées par exemple par Polemius Silvius, toujours dans le *Laterculus*, à la fin de son inventaire de la Ville:<sup>24</sup>

*Inter quae omnia VII sunt mira praecipua, id est Ianiculum, cloacae, aquaeducti, forum Traiani, amphitheatrum (sic), odeum et turmae (= thermae) Antonianae.*

Excepté l'Odéon, on les retrouve toutes dispersées dans les *Variae*, y compris le Janicule, par l'intermédiaire des moulins. Procope affirme en effet que sur cette colline se trouvaient tous les moulins de Rome:<sup>25</sup>

Il se trouve qu'il y a, de l'autre côté du Tibre, une grande colline, où ont été construits depuis des temps antiques tous les moulins de la Ville, parce qu'une grande quantité d'eau est amenée là, jusqu'au sommet de la colline, par un aqueduc, puis tombe de là, avec une grande impétuosité, le long de la pente. C'est pourquoi les anciens Romains décidèrent de ceindre d'une muraille la colline et la rive escarpée du fleuve qui la borde, pour mettre à tout jamais leurs ennemis dans l'impossibilité de détruire les moulins ou de s'en prendre trop facilement à l'enceinte de la ville, une fois le fleuve franchi.

Ce n'est donc pas le paysage de Rome au début du VI<sup>e</sup> siècle que l'on peut retrouver dans les textes des *Variae*, mais une vision formelle, conventionnelle et figée, datant du IV<sup>e</sup> siècle. Ce n'est pas la réalité de la ville en cours d'évolution qui nous est présentée, mais une Rome éternelle, la Rome de Constantin au sommet de sa splendeur monumentale, avant l'édification de sa parure d'églises. Pour en revenir au thème dans lequel s'inscrit cette communication, il s'agit non pas d'une vision païenne de Rome, mais d'une vision traditionnelle, commémorative, qui pourrait être celle de païens.

Il reste à comprendre pourquoi Cassiodore a choisi cette vision-là plutôt qu'une autre. La raison d'un tel choix n'est évidemment pas une sympathie pour le paganisme, qu'il n'hésite pas à critiquer et à attaquer. Il le fait, par exemple, dans le texte qu'il consacre aux chasses encore données dans le Colisée, en l'occurrence à l'occasion du consulat de Maximus, en 523. Ces chasses consistant en numéros d'acro-

d'autres traditions.

23 SCHMIDT 1865, 298, cité par DE ROHDEN 1875, 8 n. 13 et par ROSE 1933, note de la fable 223 d'Hygin. SCHMIDT voit aussi en var. 3, 51, 7 (*septem metis certamen omne peragitur in similitudinem hebdomadis reciprocae*) un écho de Varron, ce qu'il déduit de la phrase *et curricula ludorum circensium sollemnia septem esse* d'Aulu Gelle 3, 10, 16.

24 Pol. Silv. 4 (MGH AA IX chron. min. I p. 545): "Parmi ces édifices, il y a sept merveilles qui tiennent le premier rang, à savoir le Janicule, les égouts, les aqueducs, le forum de Trajan, l'amphithéâtre, l'Odéon et les thermes de Caracalla".

25 Prok. BG 5, 19, 8–9: τούτου τε ἀντικρὺ τοῦ χώρου, ἐκτὸς τοῦ Τιβέριδος, λόφον τινὰ μέγαν ξυμβαίνει εἶναι, ἔνθα δὴ οἱ τῆς πόλεως μύλωνες ἐκ παλαιοῦ πάντες πεποίηται, ἅτε ὕδατος ἐνταῦθα πολλοῦ διὰ μὲν ὄχτου ἀγομένου ἐς τὴν τοῦ λόφου ὑπερβολήν, ἐς τὸ κάταντες δὲ ξὺν ῥύμη μεγάλῃ ἐνθένδε ἰόντος. διὸ δὴ οἱ πάλαι Ῥωμαῖοι τὸν τε λόφον καὶ τὴν κατ' αὐτὸν τοῦ ποταμοῦ ὄχθην τείχει περιβαλεῖν ἔγνωσαν, ὡς μήποτε τοῖς πολεμίοις δυνατὰ εἴη τοὺς τε μύλωνας διαφθεῖραι καὶ τὸν ποταμὸν διαβάσιν εὐπετὸς τῷ τῆς πόλεως περιβόλῳ ἐπιβουλεύειν. L'aqueduc est l'*aqua Traiana*.

batie et d'esquive, y sont dénoncées avec la même virulence que s'il s'agissait de combats de gladiateurs, parce qu'elles peuvent causer la mort d'hommes.<sup>26</sup>

Un tel spectacle, ô combien illustre par ses édifices, mais tout à fait abject dans son accomplissement, fut inventé en l'honneur de la Diane scythique qui se réjouissait du sang versé. Quelle erreur d'une misérable supercherie! Avoir cherché à vénérer celle qui n'était adoucie que par morts d'hommes! Au commencement, par les bois et les forêts et tournés par conséquent vers les chasses, les vœux de populations campagnardes façonnèrent, avec une imagination mensongère, cette triple déesse, affirmant qu'elle était à la fois Lune dans le ciel, souveraine dans les forêts, Proserpine aux Enfers. Mais peut-être seulement ne se sont-ils pas mépris sur la maîtresse de l'Erèbe quand, dupés par un pareil mensonge, ils sont entrés vivants, avec leurs erreurs, dans de profondes ténèbres. Ce jeu cruel, ce plaisir sanguinaire, cette religion impie, cette bestialité humaine si je puis dire, fut introduit d'abord par les Athéniens dans le culte de leur cité. La justice divine le permit, afin que l'invention vaniteuse d'une religion mensongère en vînt à la parodie du spectacle. La puissance impériale de Titus projeta de construire, en prodiguant un flot de richesses, un monument tel que la suprématie de la Ville fût manifeste.

On voit bien dans ce texte que la distinction entre le paganisme, condamnable, et les lieux où il a pu se manifester est clairement établie: l'admiration pour les édifices extraordinaires construits par les Anciens l'emporte toujours chez Cassiodore sur la désapprobation du paganisme dont ils sont parfois la manifestation ou l'instrument. La notion de souillure, apportée par les pratiques païennes, lui est étrangère et il ne commémore pas, même à propos d'un édifice comme le Colisée, les persécutions qu'ont subies les chrétiens par le passé. Il exalte au contraire le patrimoine que représentent les grands monuments de Rome, comme un héritage précieux légué par les Romains du passé, au même titre que la culture qui leur est liée: c'est ainsi qu'il s'extasie à la fois sur le théâtre de Pompée et sur l'art de la pantomime, y compris lorsque ses sujets sont païens (histoire de Vénus ou d'Hercule):<sup>27</sup>

A ces spectacles ont été ajoutées les mains très expressives des danseurs de pantomime, lan-

- 26 Cassiod. var. 5, 42: *Spectaculum tantum fabricis clarum, sed actione deterrimum, in honore Scythicae Dianae repertum, quae sanguinis effusione gaudebat. O miserae deceptionis errorem illam desiderasse colere, quae hominum morte placabatur. Primum sibi per lucos et silvas agrestium populorum vota et venationibus dedita hanc triplicem deam falsa imaginatione finxerunt, ipsam in caelo Lunam, ipsam in silvis dominam, ipsam apud inferos Proserpinam esse firmantes. Sed solum Erebi potentem non improbe forsitan aestimarunt, quando tali falsitate decepti in profundas vivi tenebras cum suis erroribus intraverunt. Hunc ludum crudelem, sanguinariam voluptatem, impiam religionem, humanam, ut ita dixerim, feritatem Athenienses primum ad civitatis suae perduxere culturam, iustitia permittente divina, ut ad irrisionem spectaculi perveniret, quod falsae religionis ambitus invenisset. Hoc Titi potentia principalis, divitiarum profuso flumine, cogitavit aedificium fieri, unde caput urbium patuisset.*
- 27 Cassiod. var. 4, 51, 8-9: *His sunt additae orchestarum loquacissimae manus, linguosi digiti, silentium clamosum, expositio tacita, quam musa Polymnia repperisse narratur, ostendens homines posse et sine oris affatu suum velle declarare [...]. Pantomimo igitur, cui a multifaria imitatione nomen est, cum primum in scaenam plausibus invitatus advenerit, assistunt consoni chori diversis organis eruditi. Tunc illa sensuum manus oculis canorum carmen exponit et per signa composita quasi quibusdam litteris edocet intuentis aspectum, in illaque leguntur apices rerum et non scribendo facit quod scriptura declaravit. Idem corpus Herculem designat et Venerem, feminam praesentat in mare, regem facit et militem, senem reddit et iuvenem, ut in uno credas esse multos tam varia imitatione discretos.*

gage des doigts, silence retentissant, développement muet. Cet art fut conçu, rapporte-t-on, par la Muse Polymnie et démontre que les hommes peuvent traduire leurs intentions sans même prononcer de paroles [...]. Donc, dès que le pantomime, qui doit son nom à ses multiples imitations, est appelé sur scène par les applaudissements, des chœurs harmonieux et experts à jouer de différents instruments l'accompagnent. Alors, il prête ses mains aux sens, il développe pour les yeux les vers du chant, il instruit le regard du public au moyen de gestes convenus qui sont presque des lettres et, pour signes, il choisit le contour des choses; il crée ainsi sans écrire ce qu'a traduit l'écriture. Le même corps figure Hercule et Vénus; masculin, il incarne une femme, il fait le roi et le soldat, il interprète un vieux et un jeune si bien qu'on pourrait croire, face à une telle diversité d'imitations, qu'en un seul sont contenus plusieurs êtres distincts.

Pour essayer d'expliquer la vision de Rome choisie par Cassiodore, une fois écarté un éventuel soupçon de sympathie pour le paganisme, on peut aussi évoquer la raison plus valable d'une 'déconnexion' du réel, due au caractère très rhétorique des actes du recueil. Cassiodore, loin de chercher à évoquer les réalités de la Rome qui lui est contemporaine, n'aurait recours qu'à des lieux communs, qu'à des images toutes faites. Cependant, à regarder les *Variae* de plus près, on s'aperçoit qu'il ne s'interdit pas d'évoquer les transformations qui touchent la ville de son époque: ainsi, certains textes autorisent la concession à des particuliers de monuments publics abandonnés, comme des horrea dont il ne donne pas le nom et un portique, la porticus curva;<sup>28</sup> d'autres déplorent les dégradations de tous ordres qui sont infligées aux monuments et statues.<sup>29</sup> L'auteur aurait pu facilement les écarter de la sélection de textes qu'il a effectuée pour la publication des *Variae*. Il ne l'a pas fait et il va même jusqu'à insister sur la diminution de la population de Rome, dont les édifices publics, désormais trop grands, paraissent démesurés.<sup>30</sup>

On voit clairement dans la cité romaine combien nombreuse fut la population [...]. Les très vastes étendues de ses remparts témoignent en effet de ces foules de citoyens, ainsi que la capacité distendue des lieux de spectacles, la grandeur étonnante des thermes et cette multitude de moulins qui, c'est évident, a été spécialement disposée pour l'approvisionnement [...]. Ces constructions enfin sont, comme les vêtements précieux d'un corps, autant d'indications sur les cités, étant donné que nul ne se plaît à accomplir des choses superflues, sachant qu'il les effectuera à grands frais.

Il serait donc trop simpliste d'invoquer le caractère conventionnel du discours rhétorique pour expliquer l'omission des églises. Il est plus éclairant de prendre en compte l'usage qui est fait de cette rhétorique: en effet, elle est mise au service de ce qu'on peut appeler une idéologie<sup>31</sup> ou, si l'on préfère, d'un projet: Théodoric cherche à se poser en successeur des Empereurs du passé, des grands Empereurs qui ont marqué leur temps. Pour ce faire, il a notamment recours à la politique édilitaire

28 Cassiod. var. 4, 30 et 3, 29.

29 Cassiod. var. 3, 31 et 7, 13.

30 Cassiod. var. 11, 39, 1–2: *Apparet, quantus in Romana civitate fuerit populus [...]. Testantur enim turbas civium amplissima spatia murorum, spectaculorum distensus amplexus, mirabilis magnitudo thermarum et illa numerositas molarum, quam specialiter contributam constat ad victum [...]. Denique haec quasi vestimenta pretiosa corporum ita sunt indicia civitatum, dum nullus adquiescit superflua facere quae se novit magnis pretiis explicare.*

31 Sur cette idéologie appuyée sur la politique édilitaire, cf. FAUVINET-RANSON 2002, 231–240.

(constructions à Ravenne, restaurations à Rome signées par l'estampille de ses briques) et au discours officiel qui met en valeur cette politique:

Les princes de l'Antiquité ont désiré les monuments de Rome pour faire la liesse de sa population, afin que ces citoyens exceptionnels par leur mérite n'eussent rien de commun avec les autres.<sup>32</sup>

Ainsi les anciens Empereurs nous doivent à juste titre leur gloire, puisque nous avons donné une jeunesse très prolongée à leurs édifices, afin que resplendît de l'éclat de sa nouveauté primitive ce qui avait déjà été obscurci par une vieillesse décrépite.<sup>33</sup>

Gardons-nous en effet de le céder au passé en matière d'ornementation, nous qui ne sommes pas moins favorisé par le bonheur des temps.<sup>34</sup>

Ce discours est porté aussi par des inscriptions<sup>35</sup> et il est répercuté par les autres sources contemporaines ou postérieures.<sup>36</sup> Or, le roi, arien, ne peut, pour les Romains, être un nouveau Constantin. Il est plutôt comparé à Trajan, comme si les temps païens devenaient un terrain neutre, un héritage glorieux que les deux peuples romain et gothique, auxquels s'adresse le porte-parole du roi, peuvent partager.<sup>37</sup>

32 Cassiod. var. 9, 17, 1: *principes antiqui moenia Romana in populorum exquisivere laetitiam, ne cives illi merito singulares aliquid commune cum ceteris possiderent.*

33 Cassiod. var. 1, 25, 3: *... ut antiqui principes nobis merito debeant laudes suas, quorum fabricis dedimus longissimam iuventutem, ut pristina novitate transluceant, quae iam fuerant veterosa senectute fuscata. Pristinus* est employé dans un certain nombre d'inscriptions antérieures: par ex., CIL VIII 21665 et BCTH 1907, 274 (*ad pristinum statum*, Tétrarchie); CIL VIII 24044 (*in pristinam faciem*, Théodose); voir aussi S. ORLANDI, dans ce volume xxx.

34 Cassiod. var. 1, 6, 1: *Absit enim ut ornatum cedamus veterum, qui impares non sumus beatitudine saeculorum.* Sur la félicité des temps, voir aussi 11, 1, par exemple, où elle est incarnée par la régente Amalasonthe.

35 CIL X 6850–6852 = ILS 827 = ILCV 35 (pour un commentaire, cf. GIARDINA 2001; sur ce discours, cf. aussi LA ROCCA 1993, 465) et l'inscription de la Crypta Balbi (AE 2001, 508a: [---]Jo vetustate r[esolven]t[em] ex supra memora[ti] do[m]ini atque magni an[imi] mu[n]ificencia qua totam [repa]ravit Italiam instanti[que] studio in melius instauravit)). Pour une photographie et le texte, cf. MORIZIO 2001, 228 et MANACORDA 2001, 48 et 129. L. 4–5 [in]lustravit: cette restitution, adoptée aussi par la présentation du musée, comporte un nombre de lettres important, qui rend la ligne plus longue que les autres. C'est pourquoi je propose *reparavit*, qui convient parfaitement à Théodoric, s'il s'agit bien de lui (Cassiod. var. 1, 28: *... laus est temporum reparatio urbium vetustarum* par exemple). Deux traductions sont possibles, selon que *in melius instauravit* se rapporte à Théodoric ou au personnage inconnu qui a effectué la restauration: "... le ... s'écroulant sous l'effet de l'âge, par suite de la générosité de notre seigneur mentionné plus haut et de sa grandeur d'âme, générosité avec laquelle il a réparé l'Italie toute entière et, par un effort constant, l'a restaurée en mieux" ou bien "... par suite de la générosité de notre seigneur mentionné plus haut et de sa grandeur d'âme, générosité avec laquelle il a réparé l'Italie toute entière, et au moyen d'un effort sans relâche a restauré en mieux le ... s'écroulant sous l'effet de l'âge".

36 Anonyme de Valois, Ennode et pseudo-Frédégair (KRUSCH 1888 II, 57), notamment. Sur ce discours, cf. aussi LA ROCCA 1993, 451–454.

37 Une phrase de l'Anonyme de Valois affirme, à propos de Théodoric, "que les Romains l'appelaient même Trajan ou Valentinien, dont il cherchait à imiter les règnes" (Anon. Vales. 2, 60: *... ut etiam a Romanis Traianus vel Valentinianus, quorum tempora sectatus est, appellaretur*). Une autre rappelle que l'aqueduc de Ravenne qu'il a refait avait été construit par Trajan (Anon. Vales. 2, 71: *Hic aquae ductum Ravennae restauravit, quem princeps Traianus fecerat, et post*

Ainsi, à Rome, Cassiodore se tait sur les églises catholiques, à Ravenne sur les églises ariennes. De façon plus générale, il n'accorde dans les *Variae* que peu de place au christianisme, pour les mêmes raisons probablement.

C'est de la même manière, en tant que porte-parole officiel, qu'il est amené à se montrer plus conciliant que les chrétiens de l'époque ne le sont dans leurs écrits, notamment à l'égard des spectacles romains traditionnels. Les attaques de leur part contre les jeux du cirque ou les spectacles théâtraux sont si nombreuses qu'elles sont devenues des lieux communs. Même si Cassiodore en reprend quelques-uns, très peu, il ne peut pas s'en tenir à cela et c'est le point de vue très pragmatique du roi qui, dans les *Variae*, est exprimé sous sa plume quand il écrit, au sujet des jeux du cirque par exemple:<sup>38</sup>

Tout ce que la foule tient pour plaisant, elle juge, c'est un fait, devoir l'appliquer aussi au bonheur du règne. Prodiguons par conséquent les largesses, ne donnons pas uniquement selon notre appréciation. Il est utile de déraisonner parfois, afin de pouvoir contrôler les joies que désire le peuple.

Enfin, il me semble qu'il faut invoquer une explication supplémentaire à l'absence de mention des églises: celles-ci n'avaient pas le même statut que les édifices publics de Rome, elles n'étaient pas des édifices publics comme les autres, que Cassiodore appelle, d'un terme tout juridique, *loca publica*,<sup>39</sup> même si les Empereurs pouvaient avoir tendance à considérer que les donations qu'ils avaient faites restaient propriétés de l'Etat.<sup>40</sup> Par conséquent, il ne rentrait pas dans les attributions des fonctionnaires auxquels s'adressaient beaucoup des *Variae* de s'en occuper en temps normal et d'interférer dans le domaine de l'Eglise, sauf exception. La tendance, seulement naissante en Italie, aurait plutôt été inverse, à savoir de confier à

*multa tempora aquam introduxit*). Par ailleurs, la *via Appia* avait été restaurée par le même empereur dans le secteur des marais pontins, dont le drainage sous le règne de Théodoric est célébré à grand renfort de longues inscriptions (CIL X 6850–6852 = ILS 827 = ILCV 35). Le forum de Trajan fait partie des sept merveilles de Rome recensées par Polemius Silvius, il est cité par Cassiodore comme une merveille (var. 7, 6) et le texte 7, 15 semble l'évoquer. Voir aussi S. SCHMIDT-HOFNER, dans ce volume xxx.

38 Cassiod. var. 3, 51, 13: *Nam quicquid [turba] aestimat voluptuosum, hoc et ad beatitudinem temporum iudicat applicandum. Quapropter largiamur expensas, non semper ex iudicio demus. Expedi interdum desipere, ut populi possumus desiderata gaudia continere*. Pour une étude plus développée sur l'attitude de Théodoric et de Cassiodore face aux spectacles, cf. FAUVINET-RANSON 2006, 428–439.

39 *Loca publica*: Cassiod. var. 3, 31, 4; 7, 44. Ce terme est utilisé par exemple en Cod. Theod. 15, 1, 41 et 43.

40 DELMAIRE 1989, 592. CHASTAGNOL 1960, 159–160 s'appuie sur le seul exemple de la lettre adressée par Valentinien II au préfet de la Ville (Coll. Avell. 3) et lui ordonnant de veiller à la construction de St-Paul-hors-les-murs (voir B. BRENK, dans ce volume xxx) pour affirmer que les églises étaient des édifices publics, de même que les temples l'étaient avant elles. On peut supposer que les grandes basiliques de Constantin ou de ses successeurs étaient des cas particuliers, différents d'autres églises édifiées sur des terrains privés, ou acquis par l'Eglise, et grâce à des fonds privés.

l'Église, en la personne de ses évêques, de nouvelles responsabilités, comme la (re-)construction de l'aqueduc de Verceil.<sup>41</sup>

Malgré cet état de choses, Cassiodore aurait très bien pu trouver le moyen, s'il l'avait voulu, d'exprimer son admiration pour telle basilique ou telle église, par exemple dans l'une des digressions dont il était friand. De même, en dehors de Rome, comme le remarque Claude LEPELLEY, à propos d'un texte qui fait un éloge nostalgique de la cité classique et du mode de vie qu'on y avait, „il ne conseillait pas de fréquenter l'église cathédrale, de participer à la vie liturgique ou charitable de l'église urbaine; la sociabilité qu'il évoquait était celle de la cité classique, antérieure à toute christianisation“, parce que le christianisme n'avait pas pris le relais du paganisme comme religion civique.<sup>42</sup> S'il a pris de telles options, c'est bien, consciemment ou non, pour privilégier une vision particulière de Rome, comme une prolongation du passé antérieur à la christianisation de la Ville. Le résultat est que l'on a affaire à une présentation de la ville de Rome qu'on pourrait qualifier de neutre, ni chrétienne ni païenne, ou, pour employer un terme moderne et cher aux Français, de 'laïque' ('secular' en anglais).<sup>43</sup> On retrouve du reste cette même distanciation dans la manière que Cassiodore a de considérer la mythologie ou les arts du théâtre, hérités du paganisme certes, mais traités comme des objets culturels.

## BIBLIOGRAPHIE

### Sources

- ARNAUD-LINDET 1993 = M.-P. ARNAUD-LINDET (Ed.), *Ampelius, Aide-mémoire*, Paris 1993.  
BORIAUD 1997 = J.-Y. BORIAUD (Ed.), *Hygin, Fabulae*, Paris 1997.  
BROOKS 1924 = E.W. BROOKS (Ed.), *Historia Ecclesiastica Zachariae Rhetori vulgo adscripta*, Louvain 1924.  
CHABOT 1899–1924 = J.B. CHABOT (Ed.), *Chronique de Michel le Syrien, patriarche jacobite d'Antioche (1166–1199)*, Paris 1899–1924.  
HAMILTON/BROOKS 1899 = J. HAMILTON/E.W. BROOKS (Eds.), *The Syriac Chronicle known as that of Zachariah of Mytilene*, London 1899.  
KRUSCH 1888 = B. KRUSCH (Ed.), *Chronicarum quae dicuntur Fredegarii Scholastici libri IV cum continuationibus*, MGH SRM 2, Hannover 1888.  
MOMMSEN 1894 = T. MOMMSEN (Ed.), *Cassiodori Senatoris Variarum*, MGH AA 12, Berlin 1894 (rééd. 1961).  
RIESE 1878 = A. RIESE (Ed.), *Geographici Latini minores*, Heilbronn 1878 (rééd. Hildesheim 1964).  
ROSE 1933 = H.I. ROSE (Ed.), *Hygin, Fabulae*, Leiden 1933.

### Ouvrages Modernes

- CHASTAGNOL 1960 = A. CHASTAGNOL, *La préfecture urbaine à Rome sous le Bas-Empire*, Paris 1960.

41 Cassiod. var. 4, 31. On ne sait pas si les fonds nécessaires à cet ouvrage viennent ou non du roi.

42 LEPELLEY 1990, 44, à propos de var. 8, 31, 4.

43 Ce aspect est traité par R. LIM, dans ce volume xxx.

- CHASTAGNOL 1996 = A. CHASTAGNOL, Les régionnaires de Rome, in: C. NICOLET (Ed.), Les littératures techniques dans l'antiquité romaine, Genève 1996, 179–197.
- COARELLI 1994 = F. COARELLI, Guide archéologique de Rome, Paris 1994 (trad. française mise à jour du guide Laterza, Roma – Bari 1980).
- DE ROHDEN 1875 = H. DE ROHDEN, De mundi miraculis quaestiones selectae, Bonn 1875.
- DEICHMANN 1976 = F.W. DEICHMANN, Ravenna, Hauptstadt des spätantiken Abendlandes II 2, Wiesbaden 1976.
- DELMAIRE 1989 = R. DELMAIRE, Largesses sacrées et *res priuata*: l'*aerarium* impérial et son administration du IVe au VIe siècle, Roma – Paris 1989.
- FAUVINET-RANSON 2002 = V. FAUVINET-RANSON, Les valeurs idéologiques de la parure monumentale des cités en Italie chez Cassiodore, in: H. INGLEBERT (Ed.), Idéologie et valeurs civiques dans le monde romain. Hommage à Claude Lepelley, Paris 2002, 231–240.
- FAUVINET-RANSON 2006 = V. FAUVINET-RANSON, *Decor ciuitatis, decor Italiae*. Monuments, travaux publics et spectacles au VIe siècle d'après les *Variae* de Cassiodore, Bari 2006.
- GHILARDI 2006 = M. GHILARDI, Trasformazioni del paesaggio urbano. Il *Templum Pacis* durante la guerra greco-gotica (a proposito di Procop., *Goth.* IV 21), in: M. GHILARDI/C.J. GODDARD/P. PORENA (Hrsg.), Les cités de l'Italie tardo-antique (IVe–VIe siècle). Institutions, économie, société, culture et religion, Roma – Paris 2006, 137–148.
- GIARDINA 2001 = A. GIARDINA, Pubblico e privato nella bonifica Teodericiana delle paludi pontine, in: J.M. MARTIN (Ed.), *Castrum 7*. Zones côtières littorales dans le monde méditerranéen au moyen âge: défense, peuplement, mise en valeur. Colloque international Roma 1996, Roma – Madrid 2001, 35–50.
- JORDAN 1907 = H. JORDAN, Topographie der Stadt Rom im Altertum II, Berlin 1907.
- KENNEL 1994 = S.A.H. KENNEL, Hercules' Invisible Basilica (Cassiodorus, *Variae* I, 6), *Latomus* 53, 1994, 159–175.
- LA ROCCA 1993 = C. LA ROCCA, Una prudente maschera 'antiqua': la politica edilizia di Teodorico, in: Teodorico il Grande e i Goti d'Italia. Atti del XIII Congresso Internazionale di Studi sull'Alto Medioevo II, Milano 1992, Spoleto 1993, 451–515.
- LA ROCCA 2001 = E. LA ROCCA, La nuova immagine dei fori imperiali, *MDAI(R)* 108, 2001, 195–207.
- LEPELLEY 1990 = C. LEPELLEY, Un éloge nostalgique de la cité classique dans les *Variae* de Cassiodore (VIII, 31), in: M. SOT (Ed.), Haut moyen âge: culture, éducation et société. Etudes offertes à P. Riché, Paris-Nanterre 1990, 33–47.
- LUSUARDI SIENA 1984 = S. LUSUARDI SIENA, Sulle tracce della presenza gota in Italia: il contributo delle fonti archeologiche, in: M.G. ARIAMONE (Ed.), *Magistra barbaritas*: I barbari in Italia, Milano 1984, 509–558.
- MANACORDA 2001 = D. MANACORDA (Ed.), *Crypta Balbi*. Archeologia e storia di un paesaggio urbano, Roma 2001.
- MORIZIO 2001 = V. MORIZIO, Iscrizione onoraria, in: M.S. ARENA ET AL. (Eds.), Roma dall'antichità al medioevo. Archeologia e storia nel Museo Nazionale Romano *Crypta Balbi*, Milano 2001, 228–229.
- PANI ERMINI 2001 = L. PANI ERMINI, *Forma Urbis*: lo spazio urbano tra VI e IX secolo, in: Roma nell'alto Medioevo I. Settimane di Studio del Centro Italiano di Studi sull'Alto Medioevo XL-VIII, Spoleto 2001, 255–324.
- PAVOLINI 1993 = C. PAVOLINI, L'area del Celio fra l'antichità e il medioevo alla luce delle recenti indagini archeologiche, in: L. PAROLI/P. DELOGU (Eds.), La Storia economica di Roma nell'alto medioevo alla luce dei recenti scavi archeologici, Firenze 1993, 53–70.
- PAVOLINI 2001 = C. PAVOLINI, Nuove indagini sul Celio (secoli V–IX), in: M.S. ARENA ET AL. (Eds.), Roma dall'antichità al medioevo. Archeologia e storia nel Museo Nazionale Romano *Crypta Balbi*, Milano 2001, 616–618.
- PIGANIOL 1964 = A. PIGANIOL, *Le sac de Rome*, Paris 1964.
- ROZZI 2001 = S. ROZZI, Indagini nei fori imperiali, *MDAI(R)* 108, 2001, 241–243.
- SCHMIDT 1865 = M. SCHMIDT, Zu Varro's Hebdomadés, *RhM* 20, 1865, 298–299.